

Annexe 7

Tableau complet des suites données à la concertation citoyenne



Donnons du cœur à l'avenir



SUITES DONNÉES À LA CONCERTATION CITOYENNE MENÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU 1ER PLAN D' ACTIONS MERIBEL 2038

Les propositions présentées ci-après sont issues des différentes phases de la concertation organisées dans le cadre du projet Méribel 2038 pour l'élaboration de son 1er plan d'actions 2022 - 2025 :

- Questionnaire en ligne diffusé au sein de la communauté de travail de la mairie au 1^{er} semestre 2022
- Questionnaire en ligne grand public et habitants diffusé au 1^{er} semestre 2022
- Ateliers publics du 30/05/2022
- Ateliers publics du 05/07/2022

Les propositions sont relayées brutes, sans pondération ou prise en compte de leur niveau d'occurrence dans les différentes phases de la concertation.

La suite qui leur est apportée dans le cadre du plan d'actions Méribel 2038 2022-2025 est précisée (identification d'une ou plusieurs actions spécifiques du plan d'actions, mention d'une action déjà en cours sur le territoire, commentaires divers...).

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
GOUVERNANCE et SENSIBILISATION	Gouvernance générale	Décider de faire de la transition écologique un véritable axe majeur de stratégie de différenciation.	Le projet Méribel 2038 dans son ensemble y contribue. La question sera aussi traitée dans l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Plus piloter, valoriser (financièrement) la composante naturelle du territoire, planifier	Le projet Méribel 2038 dans son ensemble y contribue, notamment son axe stratégique "Tous impliqués!" et les différentes actions liées à la gouvernance.
		Mutualiser les expériences car les problématiques de Méribel sont identiques dans d'autres stations (pas seulement en montagne) : aller voir ailleurs ce qui se fait	Cela fait partie des principes qui guident la démarche Méribel 2038, et fait par ailleurs l'objet des actions spécifiques 1.1.1 - Intégrer et faire vivre la thématique développement durable dans le fonctionnement interne de la mairie et 1.7.1 - S'engager dans des dynamiques collectives et des partenariats techniques, scientifiques et financiers en matière de transition
		Donner les moyens aux ambitions communales	C'est tout l'enjeu du projet Méribel 2038!
	Achat durable	Imposer des clauses écologiques dans les cahiers des charges	Action 1.3.1 - Mettre en place une politique communale d'achat durable
	Préparer le territoire à sa transition	Proposer des outils d'accompagnement et de conduite du changement, pour faire changer les mentalités	Le projet Méribel 2038 et plusieurs de ses actions y contribuent directement.
		Définir l'identité de la station (actuelle et future) pour fédérer les acteurs	Sujet à prendre en compte notamment dans le cadre des réflexions de l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
	Sensibilisation	Sensibiliser population permanente, touristes et acteurs socio-professionnels aux questions environnementales	Action 1.4.5 - Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition écologique et valoriser les initiatives positives
		Sensibiliser le personnel mairie aux écogestes et pratiques durables	Action 1.6.2 - Sensibiliser aux écogestes
		Sensibiliser les élus aux enjeux environnementaux	Action 1.1.1 - Intégrer et faire vivre la thématique développement durable dans le fonctionnement interne de la mairie Action 1.6.1 - Mettre en place un cycle de formation interne au développement durable
		Un conseil municipal des enfants	Action 1.4.2 - Mettre en place un conseil municipal des enfants
		Promouvoir et développer le zéro plastique	Action 1.4.5 - Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du développement durable, du changement climatique et de la protection de la biodiversité et valoriser les initiatives positives en matière de développement durable
		Organiser des présentations et séminaires sur les thèmes de l'écologie avec des conférenciers compétents	Action 1.4.5 - Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition écologique et valoriser les initiatives positives

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
URBANISME		Agir au niveau du PLU pour freiner / arrêter les constructions nouvelles et favoriser les constructions écoresponsables / Limiter les travaux et moins de programmes neufs / Créer de la continuité urbaine sur les nouvelles promotions	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Inciter à l'éco construction, inciter à rénover plutôt que démolir	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable et Action 2.3.1 - Sensibiliser les administrés aux enjeux de la performance énergétique de l'habitat et leur faire connaître les dispositif d'accompagnement
		Geler les terrains pour les résidences secondaires, au moins temporairement / Arrêt de tout nouveau projet immobilier en dehors des zones Méribel, Méribel village, le Raffort, Mottaret	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Se doter d'outils permettant la maîtrise du foncier (ex. EPFL)	Action 4.4.1 - Activer divers dispositifs techniques et réglementaires afin de favoriser la création d'une offre de logements communaux
		Réduire les périodes de travaux en été pour limiter les nuisances	Ce point est malheureusement lié à la saisonnalité de la station et au rythme des chantiers. La révision du PLU (action 4.1.1) pourra apporter des éléments de réponse à cette problématique.
		Limiter les parkings extérieurs (au profit de parkings souterrains avec des toitures végétalisées)	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce
		Classer des bâtiments patrimoniaux pour limiter les constructions et maintenir la richesse architecturale des Allues	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Bail emphytéotique pour les nouvelles constructions	Action 4.4.1 - Activer divers dispositifs techniques et réglementaires afin de favoriser la création d'une offre de logements communaux
		Identifier un représentant du SCOT sur la commune des Allues	Les services de la commune sont en relation avec les services en charge du SCOT à l'APTV. C'est la Direction de l'urbanisme et du foncier qui est leur interlocuteur privilégié.
		Orienter vers des constructions qui ne soient pas tournées exclusivement sur le luxe	Ce sujet ne relève pas des prérogatives de la commune et est directement lié aux prix du marché.

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
LOGEMENT		Favoriser l'accès au logement à l'année et à la propriété pour les gens du pays et les jeunes en priorité	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable Action 4.4.1 - Activer divers dispositifs techniques et réglementaires afin de favoriser la création d'une offre de logements communaux Action 4.4.2 - Rénover les logements communaux pour proposer une offre de logement qualitative
		Fixer des quotas de logements sociaux dans les opérations immobilières / imposer des clauses sociales (engagement de construction de logement accessible avec un pourcentage)	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Habitat participatif : les habitants de la vallée et la mairie construisent des logements accessibles aux jeunes et aux gens qui veulent vivre et créer des sociétés dans la vallée	Action 4.4.1 - Activer divers dispositifs techniques et réglementaires afin de favoriser la création d'une offre de logements communaux
		Projet de logement à la Gittaz / Construction de nouveaux OPAC	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable Action 4.4.1 - Activer divers dispositifs techniques et réglementaires afin de favoriser la création d'une offre de logements communaux
		Réviser régulièrement les dossiers de ceux qui vivent déjà dans des logements sociaux	Ce sujet est identifié et fera l'objet d'approfondissements de la part des services communaux.
		Créer des programmes d'accès à la propriété et obliger les promoteurs à créer des logements sociaux	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Des permis de construire pour les propriétaires de terrain	Les demandes de permis de construire sont instruites dans le cadre des réglementations existantes, et notamment du règlement du PLU.

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
MOBILITÉ		Proposer une offre de transport et aménagement urbain (pistes cyclables, voies piétonnes, réseau de transport en commun (bus, transport par câble...))	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce
		Développer le transport par câble, même si payant / Élargir les horaires d'ouverture de l'Olympe, notamment pour les saisonniers + ouverture en été	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce
		Mettre en place des bornes de recharge des véhicules électrique et développer les véhicules électriques	Action 2.5.4 - Mettre en place une politique en faveur du développement du parc de véhicules et engins électriques
		Proposer des navettes moins polluantes, passer aux bus électriques et arrêter les navettes au fuel	Action 2.5.3 - Proposer un service de transport en commun et le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental
		Piétonniser certains secteurs de la commune	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce
		Favoriser le covoiturage	Action 2.5.1 - Impulser et favoriser localement le covoiturage (CCVV)
		Prendre les navettes plutôt que la voiture solo (surtout ceux venant de l'extérieur - ex. saisonniers),	Il s'agit de choix individuels qu'il faut accompagner et encourager. Cette question est directement liée à l'action 2.5.3 - Proposer un service de transport en commun et le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental
		Rendre le transport scolaire accessible à d'autres	Cette proposition est difficile à mettre en œuvre compte tenu notamment de la répartition des compétences entre la Région, la commune et la CCVV. Les personnes isolées ou non véhiculées peuvent bénéficier de l'action 4.9.2 - Participer à une offre locale de transport solidaire (CCVV)
		Plus de parking avec plus de navettes, aménager des parkings relais	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce Action 2.5.3 - Proposer un service de transport en commun et le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental
		Transport en commun à l'année	La commune met déjà en place un service gratuit de transport en commun saisonnier (voir action 2.5.3 - Proposer un service de transport en commun et le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental). L'étendre en intersaison présenterait un coût déraisonnable compte tenu de la clientèle susceptible d'être concernée. Les personnes isolées ou non véhiculées peuvent bénéficier de l'action 4.9.2 - Participer à une offre locale de transport solidaire.
	Schéma de mobilité	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce	
	Piste cyclable, voie verte passant par tous les hameaux et villages	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce	

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
ECLAIRAGE		Réduire l'éclairage public	Action 2.4.1 - Réduire l'empreinte écologique de l'éclairage public extérieur Action 2.4.3 - Gérer les dispositifs d'illuminations festives pour réduire leur empreinte écologique
		Travailler pour réduire l'éclairage privé	Action 2.4.4 - Sensibiliser les acteurs privés sur la pollution lumineuse
		Extinctions de l'éclairage public à certains horaires (23h-5h)	Action 2.4.1 - Réduire l'empreinte écologique de l'éclairage public extérieur
		Mettre en place des détecteurs de mouvement	Il est privilégié la rénovation complète de l'éclairage public en LED, la mise en place de réducteurs de puissance et l'extinction sur certains créneaux : Action 2.4.1 - Réduire l'empreinte écologique de l'éclairage public extérieur
		Pollution lumineuse : faire supprimer les lumières situées sur le toit de l'hôtel au rond-point des pistes	Action 2.4.4 - Sensibiliser les acteurs privés sur la pollution lumineuse
VIE SOCIALE ET SERVICES	Initier des projets collectifs	Mettre en place des jardins partagés	Action 4.6.1 - Mettre en place des jardins partagés
		Mettre en place des composteurs collectifs	Action 3.5.2 - Assurer les conditions d'une bonne gestion et du tri des déchets à tous les niveaux (CCVV) Action 3.5.3 - Structurer la filière des bio déchets (CCVV)
		Déployer des actions de nettoyage participatives (rivières, espaces verts)	Action 3.1.1 - Organiser des actions collectives de nettoyage de la nature
		Installer le principe de corvée avec des habitants (déchets coupage de bois) = lien inter générationnel,	Action 3.1.1 - Organiser des actions collectives de nettoyage de la nature
		Animation culturelle toute l'année et lieux de rencontres	Action 4.7.2 - Aménager des zones de loisir pour les familles et favorisant le lien social Action 4.7.3 - Proposer un programme favorisant l'ouverture culturelle et sociale à l'année, à destination notamment des enfants (CCVV) Action 4.8.1 - Mettre en place des jardins partagés
		Créer un café associatif	Action 1.5.1 - Accompagner et valoriser l'initiative citoyenne en matière de développement durable. Par ailleurs, des salles sont déjà mises à disposition des associations et des habitants à la maison des générations.

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE	
VIE SOCIALE ET SERVICES	Développer les services à l'année et le lien social	Proposer des infrastructures sportives, scolaires, culturelles à l'année	Compte tenu de la taille de la commune et de sa population, de nombreux équipements et services sont déjà proposés (Parc olympique, bibliothèque, action de la CCVV 4.7.3 - Proposer un programme favorisant l'ouverture culturelle et sociale à l'année, à destination notamment des enfants...). La rénovation du presbytère (action 4.8.2) sera aussi l'occasion de réfléchir à la création d'un pôle culturel sur la commune. La création de nouvelles infrastructures reste par ailleurs à l'étude selon les opportunités foncières notamment.	
		Conserver des parcelles dédiées à l'agriculture et à la vie à l'année	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable	
	Une école accessible aux personnes en situation de handicap	Proposer un lieu de rencontres intergénérationnelles et des événements en inter-saison intergénérationnels	D'un point de vue réglementaire, tous les bâtiments communaux recevant du public sont aux normes d'accessibilité handicap, y compris les écoles.	
		Pérenniser les écoles	Action 4.8.3 - Organiser des occasions de rencontre pour les anciens Action 4.8.1 - Mettre en place des jardins partagés. Par ailleurs, des salles sont déjà mises à disposition des associations et des habitants à la maison des générations.	
		Créer un nouveau complexe écolier pour tous les enfants de la vallée avec un gymnase	Il s'agit d'un vrai enjeu de territoire et une réflexion est engagée sur le sujet au niveau de la mairie.	
		Proposer des activités dédiées aux ados hors-sport (espace dédié, activités culturelles...)	Une réflexion est engagée sur la pérennité des groupes scolaires et la création de nouvelles infrastructures reste par ailleurs à l'étude selon les opportunités foncières notamment.	
		Centre de vacances jeunesse, colonie de vacances, activité sportive culturelles intellectuelles,		La commune accompagne déjà largement les activités du Club des Sports, du Club de Hockey et subventionne des sorties culturelles pour les enfants scolarisés. Elle peut aussi accompagner toute nouvelle initiative qui émergerait en matière d'animation des enfants sur le territoire. A noter également l'action 4.7.3 de la CCVV - Proposer un programme favorisant l'ouverture culturelle et sociale à l'année, à destination notamment des enfants.
			Mieux valoriser les associations et créer des événements inter-associatifs	Action 4.6.3 - Proposer un programme favorisant l'ouverture culturelle et sociale à l'année, à destination notamment des enfants
			Sujet à approfondir.	

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
VIE SOCIALE ET SERVICES	Développer les services à l'année et le lien social	Développer le 4 saisons : commerces de proximité, artisan, brasseur de bière, zone artisanale	L'installation d'artisans et de commerçants dépend de l'initiative privée sur laquelle la commune n'a pas forcément de prise. Elle peut agir au niveau urbanisme (Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable) ou en menant des réflexions relatives à la diversification des activités, mais qui ne pourront se traduire concrètement que si des chefs d'entreprises sont prêts à s'implanter ou développer leur activité sur le territoire (Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités)
		Développer des moyens de communication haut débit, fibre...	La fibre est en cours d'installation sur la commune.
		Club sportif type Courchevel badminton foot...)	Le club des sports de Méribel propose déjà 6 sections thématiques. Les différents bâtiments communaux (PO notamment) peuvent être mis à disposition de diverses activités si des initiatives se font jour. A l'échelle du territoire, de nombreuses offres sont aussi disponibles à l'échelle de la CCVV et sur Moutiers, à une distance raisonnable.
		Accueillir des réfugiés au presbytère	Si des demandes d'accueil arrivaient, elles seraient analysées et la commune pourrait assurer un accompagnement.
	Santé	Maison de retraite	Pas d'actualité.
		Maintenir et diversifier l'offre de santé, avec des spécialistes	Action 4.6.1 - Maintenir une offre médicale de proximité performante à l'échelle de l'intercommunalité (CCVV)
		Avoir une maison médicale ou des médecins à l'année	Action 4.6.1 - Maintenir une offre médicale de proximité performante à l'échelle de l'intercommunalité (CCVV)
		Réouvrir l'hôpital de Moûtiers	Ce type de décision ne dépend pas de la commune
		Transport médicalisé hors commune (associations)	Ce type de décision ne dépend pas de la commune

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
RESSOURCE EN EAU		Récupérer l'eau de pluie (à l'échelle individuelle ou communale)	3.4.5 - Récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts
		Limiter les piscines, spa	Ne relève pas des prérogatives de la commune pour des aménagements intérieurs.
		Diminuer la consommation d'eau pour l'entretien des voiries	Action 3.1.4 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de gestion de la voirie
		Réduire les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage des espaces verts, impact du label villes et villages fleuris	Action 3.1.2 - Établir puis mettre en œuvre un plan de gestion des espaces verts Action 3.4.5 - Etablir puis mettre en œuvre des actions de réduction de la consommation d'eau pour la gestion des espaces verts et de la voirie
		Arrêter le lavage à grande eau des voiries et le dépotage des déchets de lavage dans le Doron	Action 3.1.4 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de gestion de la voirie
ALIMENTATION	Développement d'une alimentation saine et locale	Rapprocher l'offre de producteurs locaux et la demande, organiser des rencontres entre les 2	Ce genre d'actions ne relève pas directement des prérogatives communales mais de l'initiative privée en matière de commerce et restauration. Cette suggestion peut-être liée à l'action 1.5.2 - Favoriser l'adhésion des socio-professionnels à la démarche Méribel 2038 et aux enjeux de la transition écologique
		Projets autour des « comestibles »	Action 1.5.1 - Accompagner et valoriser l'initiative citoyenne en matière de développement durable
		Accueillir un arbre fruitier ou arbuste et baies sur les terrains privés ou communaux (noyer, pommier, tilleul, cornouiller, framboisier, cassissier) financé par la mairie	Action 1.5.1 - Accompagner et valoriser l'initiative citoyenne en matière de développement durable
		Mettre à disposition un local pour les producteurs locaux pour éviter d'aller faire certaines courses en vallée	Sujet à approfondir.
		Trouver un moyen de faire baisser le prix du Sherpa pour le mettre au même prix que ceux de la vallée / Favoriser les aliments en vrac	Ceci ne relève pas directement des prérogatives communales mais de l'initiative privée en matière de commerce et restauration. cette suggestion peut-être liée à l'action 1.5.2 - Favoriser l'adhésion des socio-professionnels à la démarche Méribel 2038 et aux enjeux de la transition écologique
	Cantine	Alimentation bio et locale dans les cantines	Action 4.5.1 - Favoriser les produits locaux ou bio dans la restauration scolaire et proposer un service de qualité
		Moins de viande à la cantine, et des repas équilibrés et de saison	Action 4.5.1 - Favoriser les produits locaux ou bio dans la restauration scolaire et proposer un service de qualité

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
DÉCHETS		Développer le compostage et favoriser l'acquisition de composteurs individuels et collectifs / Compostage collectif (pour espaces verts), molok de déchets alimentaires	Action 3.5.3 - Structurer la filière des bio déchets (CCVV)
		Travailler sur les déchets de chantier, limiter la production de déchets inertes et trouver des exutoires proches (ISDI + PLU) / Aménager une décharge à terre sur la commune (sur les pistes notamment)	Action 3.5.6 - Offrir une solution locale de traitement des déchets inertes et initier la prévention à la source (CCVV/Commune) Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Créer une ressourcerie : accueil de déchets encore en état de fonctionnement (meuble électroménager)	Action 3.5.5 - Promouvoir et accompagner le réemploi et la valorisation (CCVV)
		Pour les déchets sur et autour des pistes et des routes : faire avec les écoles de Méribel Les Allues des journées de ramassage des déchets plus souvent et pas le faire une fois par an	Action 3.1.1 - Organiser des actions collectives de nettoyage de la nature
		Favoriser le recyclage, criblage, tri...(CCVV)	Action 3.5.2 - Assurer les conditions d'une bonne gestion et du tri des déchets à tous les niveaux (CCVV) Action 3.5.6 - Offrir une solution locale de traitement des déchets inertes et initier la prévention à la source (CCVV/Commune)
		Travailler sur le gaspillage alimentaire (nourrir les cochons)	Action 1.5.2 - Favoriser l'adhésion des socio-professionnels à la démarche Méribel 2038 et aux enjeux de la transition écologique Action 3.5.4 - Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à la gestion des déchets dans le cadre du service de restauration scolaire Action 3.5.3 - Structurer la filière des bio déchets (CCVV) Action 3.5.2 - Assurer les conditions d'une bonne gestion et du tri des déchets à tous les niveaux (CCVV)
		Sensibiliser tous les échelons au tri des déchets professionnels particuliers y compris chantiers et chiens	Action 3.5.2 - Assurer les conditions d'une bonne gestion et du tri des déchets à tous les niveaux (CCVV)
		Sanctionner les dépôts sauvages de déchets, Assurer le tri dans tous les bâtiments communaux	Action récurrente de la police municipale et des agents de police de l'environnement Action 3.5.1 - Généraliser et optimiser le tri des déchets (recyclables et biodéchets) dans tous les bâtiments communaux

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
ESPACES NATURELS	Mieux entretenir les espaces naturels	Mieux gérer les espaces naturels, forêts (regroupement de propriétaires, aide à la gestion forestière)	La commune n'a pas de prérogatives sur la forêt privée. Néanmoins, consciente des enjeux liés à leur bonne gestion, la commune souhaite engager une dynamique sur le sujet au travers de l'action 3.2.7. Une sensibilisation des propriétaires pourra notamment être envisagée.
		Protéger la nature, a biodiversité et les paysages	Actions de l'axe stratégique 3 - Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources
		Obliger les propriétaires à nettoyer leur terrain (arbres morts...)	La commune n'a pas de prérogatives sur la forêt privée. Néanmoins, consciente des enjeux liés à leur bonne gestion, la commune souhaite engager une dynamique sur le sujet au travers de l'action 3.2.7. Une sensibilisation des propriétaires pourra notamment être envisagée.
		Nettoyage de la forêt lors de la coupe de bois (ONF),	Le maintien de rémanents sur les parcelles exploitées poursuit certains objectifs, prévus dans l'action 3.2.1 - Mettre en œuvre un plan de gestion durable de la forêt communale, conciliant enjeux économiques, ressources et biodiversité. Conscient de l'impact que cela peut avoir, l'ONF prévoit une action de sensibilisation et d'information (action 3.2.5 - Sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion forestière)
		Nettoyage des coupes de bois sous la ligne électrique (EDF)	Sujet à approfondir.
		Travailler sur la desserte forestière (besoin de passer par les communes voisines aujourd'hui car accès fermé par les constructions),	3.2.1 - Mettre en œuvre un plan de gestion durable de la forêt communale, conciliant enjeux économiques, ressources et biodiversité
		Recenser les propriétaires forestiers pour les mettre en lien avec des exploitants (pour l'entretien de leur parcelle) et aider au repérage des parcelles de forêt (pour les propriétaires particuliers notamment)	La commune n'a pas de prérogatives sur la forêt privée. Néanmoins, consciente des enjeux liés à leur bonne gestion, la commune souhaite engager une dynamique sur le sujet au travers de l'action 3.2.7.
	Mieux gérer les espaces publics	Arrêter le fraisat sur les routes	Action 3.1.4 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de gestion de la voirie
		Assurer une gestion différenciée des espaces verts	Action 3.1.2 - Établir puis mettre en œuvre un plan de gestion des espaces verts
		Station blanche : expérimenter d'autres formes de déneigement que le sel / Limiter le déneigement et l'usage de sel	Action 3.1.4 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de gestion de la voirie
		Rond-point sans fleurir et défleurir en permanence (plantations pérennes),	Action 3.1.2 - Établir puis mettre en œuvre un plan de gestion des espaces verts
		Valoriser le terreau et les déchets verts en local	Action 3.1.2 - Établir puis mettre en œuvre un plan de gestion des espaces verts
		Arrêter la pollution du Doron (filtrage) lié au lavage et aux déchets de voirie par les services techniques,	Action 3.1.4 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de gestion de la voirie

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
ESPACES NATURELS	Maintenir l'agriculture	Favoriser le maintien de l'agriculture	Action 3.3.1 - Accompagner les agriculteurs du territoire
		Proposer une politique agricole communale / Aider à l'installation et au retour des fermiers	Action 3.3.1 - Accompagner les agriculteurs du territoire
		Laisser pâturer les prés	La commune a déjà souscrit plusieurs conventions de pâturages ou mises à disposition de terrains communaux avec les agriculteurs. La difficulté tient souvent au morcellement du foncier et à la multiplicité de propriétaires privés dans les zones d'alpage.
ÉNERGIES	Diminuer la consommation d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments communaux et des particuliers	Actions des objectifs opérationnels 2.2 et 2.3 - Améliorer la performance énergétique des bâtiments et infrastructures communaux et de l'habitat individuel
		Mettre à disposition des habitants des caméras thermiques pour mesurer les déperditions d'énergie dans les maisons,	Cette action est déjà mise en œuvre par l'APT. Voir action 2.3.1 - Sensibiliser les administrés aux enjeux de la performance énergétique de l'habitat et leur faire connaître les dispositifs d'accompagnement. Le prêt de thermo kit sera reconduit en 2023.
		Muscler les exigences thermiques pour les nouveaux bâtiments (PLU)	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Optimiser le chauffage dans les bâtiments communaux (thermostats, coupures automatiques, suivis...)	Action 2.2.4 - Optimiser l'empreinte carbone du fonctionnement et de l'exploitation des bâtiments communaux
	Favoriser les énergies renouvelables	Développer l'hydroélectricité, le chauffage solaire et la production photovoltaïque / Produire des énergies renouvelables	Actions de l'objectif opérationnel 2.7 - Produire de l'énergie renouvelable
		Compatibilité PLU chauffage solaire	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable
		Prime pour les habitants sur les énergies renouvelables (commune ou interco)	Pour l'instant, action non prévue à l'échelle communale ou intercommunale mais il existe de nombreuses aides, notamment recensées par l'APT dans le cadre des permanences Coach Rénov (action 2.3.1 - Sensibiliser les administrés aux enjeux de la performance énergétique de l'habitat et leur faire connaître les dispositifs d'accompagnement)
		Développer l'hydroélectricité sur les conduites d'eau potable et d'eaux usées	Action 2.7.1 - Etudier la faisabilité de produire de l'hydroélectricité sur les réseaux existants en limitant l'impact sur les milieux naturels
	Bilan carbone	Réduire le bilan carbone de la commune	C'est tout l'enjeu des actions communales prévues dans l'axe 2 - Adopter un modèle sobre et décarboné, basées notamment sur l'état de référence établi dans le cadre d'un bilan carbone (action 2.1.1 - Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la commune)
		Dématérialiser les procédures	Action 2.6.2 - Dématérialiser les procédures qui peuvent l'être

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
DESTINATION		Se positionner comme La destination « verte » (responsable et durable) des trois vallées	Le projet Méribel 2038 dans son ensemble y contribue. La question sera aussi traitée dans l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
	Faire monter en compétence les acteurs	Développement de compétences et savoirs-faires nouveaux	Sujet à approfondir et à lier à l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Formations « accueil » pour les socioprofessionnels	Sujet à approfondir avec Méribel Tourisme.
	Travailler l'accueil et le lien à la clientèle	Modernisation de l'accueil	Sujet à approfondir avec Méribel Tourisme. Diverses actions sont déjà engagées au niveau de Méribel tourisme, et notamment la refonte du site web.
Ecoute des besoins clients		Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement mises en œuvre par Méribel Tourisme et les services des remontées mécaniques.	
DOMAINE SKIABLE	L'adapter au changement climatique	Déplacer le front de neige et travailler par paliers d'altitude ?	Des réflexions sur l'organisation de la station seront à mener dans le cadre des commissions municipales du domaine skiable et des délégations de service publics.
		Contribuer à la diversification des activités	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		S'appuyer sur la production de neige de culture en ciblant son utilisation en ayant conscience de ses limites	Action 2.8.3 - Rationaliser les prélèvements en eau et optimiser la production de neige de culture (S3V, Méribel Alpina)
	Adopter des pratiques d'exploitation vertueuses	Huile végétale hydrotraitée (HVO) comme biocarburant,	Action 2.8.1 - Mettre en oeuvre des actions de damage bas carbone (S3V, Méribel Alpina)
		Revégétaliser les bords de piste	Action 3.6.2 - Diminuer l'impact de l'activité du domaine skiable sur le paysage (S3V, Méribel Alpina)
		Diminuer l'empreinte carbone liée à la neige de culture (dameuse, production...)	Action 2.8.1 - Mettre en oeuvre des actions de damage bas carbone (S3V, Méribel Alpina) Action 2.8.3 - Rationaliser les prélèvements en eau et optimiser la production de neige de culture (S3V, Méribel Alpina)
	Maîtriser l'évolution du domaine skiable	Consolider l'existant sans nouvelle extension	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable + réflexions à mener dans le cadre des travaux de la commission municipale domaine skiable
		Assurer une cohérence avec l'urbanisme et la politique transport	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable + réflexions à mener dans le cadre des travaux de la commission municipale domaine skiable

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
EMPLOI SAISONNIER	Elargir la saison d'été	Période de 3 à 4 mois au lieu de 2 mois (15 juin au 15 septembre)	Réflexion à intégrer à la dynamique globale autour du fonctionnement de la station et de la diversification touristique (action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités). Réflexion propre à chaque employeur également.
		Charte à destination des sociopro sur les périodes d'ouverture	Action 1.5.2 - Favoriser l'adhésion des socio-professionnels à la démarche Méribel 2038 et aux enjeux de la transition écologique
	Attirer les saisonniers par les conditions de recrutement	Emplois saisonniers à l'année pour certaines activités (ex. piscine) ou sur des contrats plus stables (CDI au forfait jour lissé sur l'année, CDD 7 mois incluant l'été)	Réflexion à intégrer à la dynamique globale autour du fonctionnement de la station et de la diversification touristique (action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités). Réflexion propre à chaque employeur également. Le principe d'un CDD d'un an ou plus ne permet pas de conserver le statut de travailleur saisonnier.
		Travailleurs saisonniers « ambassadeur de la station » : développer la fierté et le sentiment d'appartenance plutôt que de les traiter comme des "consommables"	Sujet à approfondir. A noter l'action 1.1.2 - Identifier des ambassadeurs Méribel 2038
		Création de logements dédiés (emplacement terrain de foot, réhabilitation bâtiments communaux...) et mise à contribution les promoteurs	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable Action 4.2.2 - Structurer puis mettre en oeuvre des actions favorisant l'emploi saisonnier et les conditions de travail des travailleurs saisonniers
	Agir sur le logement et l'offre de mobilité pour les saisonniers	Maison des saisonniers (Ravines)	La question de l'emploi saisonnier est complexe et un tel projet de maison des saisonniers nécessite des réflexions préalables approfondies. La commune a conscience des enjeux attachés à la fidélisation des saisonniers et à l'amélioration de leur cadre de travail et de vie mais c'est un chantier de long terme qui dépassera la durée du 1 ^{er} plan d'actions 2022-2025. Voir action 4.2.2 - Structurer puis mettre en oeuvre des actions favorisant l'emploi saisonnier et les conditions de travail des travailleurs saisonniers
		Navettes dédiées et adaptation des horaires de la télécabine de l'Olympe	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce Action 2.5.3 - Proposer un service de transport en commun et le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
TOURISME, LOISIRS ET DIVERSIFICATION	Diversifier l'activité touristique et étendre les saisons	Construire une vision à long terme sur d'autres activités que le ski : que veut-on ?	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Faire une communication accrue sur l'été et développer le 4 saisons	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Accueillir et organiser des événements d'ampleur, réguliers et récurrents	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Étendre les saisons et favoriser les activités aux ailes de saison / Évènements de début et fin de saison	Activité de routine de l'Office de tourisme Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Plus d'activités de loisirs hors saison (infrastructures = gymnase pour tous accessible tout le temps)	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Créer des zone hôtelière et d'établissements touristiques plus authentiques ouverts à l'année pour développer tourisme à l'année,	Action 4.1.1 - Mettre en œuvre la révision générale du PLU en prenant en compte les enjeux de développement durable Action 4.1.3 - Agir pour optimiser l'occupation des lits touristiques (Office de tourisme)
		Promouvoir l'écotourisme	Action 2.9.1 - Renforcer la politique environnementale de l'Office de tourisme
	Diversifier les activités hivernales	Proposer des circuits de ski de rando	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités. Des circuits expérimentaux seront proposés par les deux exploitants du domaine skiable à l'hiver 2022-2023, avec des perspectives de pérennisation sous réserve du retour d'expérience.
	Développer les activités estivales	Activités de baignade, paddle (piscine/plan d'eau extérieur) / Pêche	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Liens avec le thermalisme à Brides	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Développement des voies cyclables et mobilités douces, en évitant une offre tout vélo ou trop sélective	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Nouveaux équipements (bike park, casiers à vélo...)	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Promotion continue du col de la Loze	Action de routine de l'Office de tourisme à poursuivre et amplifier.

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE	
TOURISME, LOISIRS ET DIVERSIFICATION		Sentiers de randonnée (été et hiver) et d'accès au cours d'eau (Doron)	Il existe déjà une offre conséquente de sentiers sur la commune, été comme hiver. Le sujet sera évoqué dans l'étude globale de l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités	
		Escalade, accrobranche, Biathlon été (pistes ski roue), Tyrolienne traversant la vallée, slackline au-dessus du Lac du Tueda	Il existe déjà une offre d'accrobranche sur la commune. L'ensemble des propositions de diversification sera étudié dans le cadre de l'étude globale de l'action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités	
		Activité type sport kids	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités	
	Développer des équipements et offre de services pour une clientèle diversifiée		Implantation d'équipements populaires et familiaux (camping, barbecue, espace de rencontre, aire de camping-car)	Il existe déjà divers secteurs aménagés (Chaudanne, Altiport...). Il est prévu de poursuivre cette dynamique dans le cadre de l'action 4.7.2 - Aménager des zones de loisir pour les familles et favorisant le lien social
			Amélioration des sentiers pour personnes âgées,	Il existe déjà divers secteurs aménagés (Chaudanne, Altiport...). Il est prévu de poursuivre cette dynamique dans le cadre de l'action 4.7.2 - Aménager des zones de loisir pour les familles et favorisant le lien social. L'Office de tourisme prévoit par ailleurs l'action 4.9.4 - Proposer une offre à destination des familles et des personnes en situation de handicap
			Plus de garderies (enfants, bébés),	La commune propose déjà un service de garderie dans le cadre d'une délégation de service publique en saison, ouverte à tous, au niveau de Chaudanne. La CCVV propose de son côté, pour les habitants, un service de crèche et de garderie périscolaire, ainsi que le centre aéré pendant les vacances.
			Développement de l'agriculture (filière agricole beaufort),	Action 3.3.1 - Accompagner les agriculteurs du territoire
	Diversifier les activités économiques Agriculture et forêt		Filière bois locale (pellets, plaquettes),	Action 3.2.6 - Engager des réflexions collectives visant à structurer une filière bois local valorisable en circuit court
			Accompagnement des petits propriétaires forestiers	La commune n'a pas de prérogatives sur la forêt privée. Néanmoins, consciente des enjeux liés à leur bonne gestion, la commune souhaite engager une dynamique sur le sujet au travers de l'action 3.2.7.
			Commerces de vie et proximité à l'année pour les locaux	Ce genre d'actions ne relève pas directement des prérogatives communales mais de l'initiative privée en matière de commerce et restauration. cette suggestion peut-être liée à l'action suivante : action 1.5.2 - Favoriser l'adhésion des socio-professionnels à la démarche Méribel 2038 et aux enjeux de la transition écologique

THÈME	SOUS-THÈME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION	SUITE DONNÉE - ACTION MERIBEL 2038 - COMMENTAIRE
TOURISME, LOISIRS ET DIVERSIFICATION	Diversifier les activités économiques Commerces et services	Zone artisanale, pépinière/espace de coworking	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Crowdfunding et aide à l'installation de nouvelles activités (hors champs touristique)	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
		Formations en inter-saisons pour utiliser les infrastructures et équipements.	Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités
	Diversifier les activités économiques Activités artistiques et culturelles	Résidence d'artistes (presbytère)	Action 4.8.2 - Valoriser les patrimoines valléens en rénovant le presbytère et le Musée des Allues
		Promouvoir la culture locale et les traditions	Action 4.8.1 - Valoriser le patrimoine immatériel valléen par un travail de mémoire auprès des habitants Action 4.8.2 - Valoriser les patrimoines valléens en rénovant le presbytère et le Musée des Allues
		Parcours culturel et architectural (Chandon, maison Charlotte Perriand...)	Divers parcours thématiques existent déjà (sentier de la poésie, sentier des chapelles), qu'il faudrait valoriser davantage. Des parcours pourront aussi être envisagés dans le cadre de la rénovation du Musée (Action 4.8.2 - Valoriser les patrimoines valléens en rénovant le presbytère et le Musée des Allues)
		Plus de communs, de partage d'informations et de réseau entre les habitants	Action 1.5.1 - Accompagner et valoriser l'initiative citoyenne en matière de développement durable Action 4.9.1 - Mettre en place des jardins partagés
		Développement de services publics et animations à l'année	Objectif opérationnel 4.7 - Proposer des services à l'année ou en saison Action 2.9.3 - Définir une stratégie de diversification de l'activité touristique et expérimenter de nouvelles activités